

Patrimoine architectural
Fiche technique des bâtiments

Catégorie	Bâtiments exceptionnels
Identification et nom	Fumoirs de la Pointe-Basse
Localisation	27 Chemin du Quai, Pointe-Basse, Havre-aux-Maisons
Année de construction	1939-1940
Description	<p>Inspiration : Fumoirs à l'ancienne</p> <p>Fonctions : Fumoir + centre d'interprétation (économusée)</p> <p>Volumétrie : Le complexe des fumoirs de la Pointe-Basse comprend deux bâtiments de grands volumes en longueur. D'une hauteur d'un peu plus de 4m, le bâtiment type fait 7m X 21m, surmonté d'un vaste espace dans les combles. Ici, la forme du bâtiment est directement liée à la fonction du bâtiment.</p> <p>Forme des toits : La toiture est à deux versants à forte pente et est recouverte de tôle ondulée.</p> <p>Ouvertures : De nombreuses ouvertures sont situées dans la partie supérieure afin de faciliter la ventilation du bâtiment. Celles-ci sont munies de portes coulissantes. Dans la partie inférieure, on retrouve uniquement de grandes portes. La ventilation des fumoirs se fait aussi par des aérateurs de faîte qui viennent couronner la sobriété du bâtiment.</p> <p>Éléments distinctifs : Les fumoirs se caractérisent par leur lien étroit avec l'extérieur, avec le port. L'absence de délimitation du terrain et de fondation (au niveau du sol) accentuent cet effet. La structure particulière permettant d'accrocher le poisson est aussi caractéristique de ce type de bâtiment. Finalement, la sobriété et la beauté dans le minimalisme(aucun ornement) d'un tel bâtiment en font l'unicité.</p> <p>Matériaux et couleurs : Le revêtement extérieur est de bardeaux non peint. Les ouvertures sont peintes en couleur (rouge). On ne retrouve aucune planche cornière ni encadrement. La structure du bâtiment est entièrement de bois.</p>
Particularités et valeur patrimoniale	<p>Il y a toujours eu des bâtiments d'usage pour l'industrie de la pêche sur ce site. Les fumoirs actuels sont récents mais conformes à ceux qui étaient construits autrefois. Les fumoirs sont l'image d'un savoir faire local, d'un héritage particulier auquel on associe une grande valeur patrimoniale. Ce sont les derniers fumoirs « à l'ancienne » des Îles. L'un d'eux sert au fumage et l'autre, de petit musée. En plus du bâtiment qui reflète ce patrimoine, les activités qu'on y opère sont, quoiqu'ils aient adoptées un « assaisonnement » contemporain, toujours conforme à cet héritage.</p> <p>Le musée dispose d'une collection d'artefacts et de panneaux d'interprétation. On y offre aussi une visite guidée en saison par les propriétaires (la même famille depuis le tout début). Les fumoirs de la Pointe-Basse sont un excellent exemple de transmission du savoir-faire de père en fils.</p> <p>Les fumoirs, en tant que bâtiments, représentent donc aussi une valeur patrimoniale aux yeux des Madelinots. Par leur taille, leur lien étroit avec l'extérieur et la sobriété mais complexité de leur bâti, les bâtiments évoquent beaucoup de souvenirs et une grande fierté pour la population locale.</p>

<p>Recommandations</p>	<p>Les éléments constituant la valeur patrimoniale du bâtiment devraient être mis en valeur et conservés. L'attention devrait porter plus spécifiquement sur le fumoir servant toujours au fumage du poisson et qui présente davantage les caractéristiques des fumoirs d'origine :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conserver une lecture claire du corps de bâti principal et du bâtiment d'origine (dans le cas d'un agrandissement) - Conserver le revêtement sans planches cornières ni ornements - Conserver et mettre en valeur la sobriété du bâti (préférer le minimum pour le maximum d'effet) - Conserver et mettre en valeur les ouvertures (fenêtres, portes et aérateurs de faîtes) existantes et limiter l'ajout de nouvelles ouvertures - Conserver et mettre en valeur le lien étroit qu'entretient le bâtiment avec l'extérieur et le port - Promouvoir la mise en valeur du milieu environnant en lien avec ce site portuaire riche en héritage <p>Dans le cas d'un changement de vocation pour le bâtiment, les possibilités de conserver la structure intérieure devraient être observées de très près. Il est possible d'aménager l'intérieur du fumoir en se dissociant de la structure existante de façon à la mettre en valeur et à la conserver. Cela dit, le statut accordé au fumoir de la Pointe-Basse ne devrait pas freiner le développement de l'entreprise ou un changement de vocation. Il devrait, au contraire, permettre d'en enrichir le contenu. Il faut bien sûr protéger le patrimoine bâti mais permettre une certaine adaptation.</p> <p>Dans le cas d'un agrandissement, privilégier le fumoir déjà agrandi (celui servant de musée) afin de conserver un exemple de fumoir dans toute sa forme (celui servant toujours au fumage du poisson). Comme on utilise le site tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, un futur agrandissement pourrait être totalement dissocié du bâti original afin d'enrichir le site d'un nouveau pavillon qui lui pourrait opter pour un style plus contemporain tout en ayant un lien avec le bâti d'origine. Cette solution permettrait d'améliorer la lecture de notre patrimoine bâti et d'enrichir le site.</p>
<p>Sommaire des contenus rattachés</p>	<p>La côte, le rivage, les petites anses et les grèves sont les premiers sites d'implantation; les fumoirs se trouvaient toujours à proximité de ces sites et en sont le prolongement. Ces sites maritimes témoignent du premier mode d'implantation de nos ancêtres.</p> <p>L'activité de pêche débutait (et c'est toujours le cas) avec l'arrivée du hareng, utilisé pour appâter le homard, principale ressource industrielle des Îles depuis plus de 130 ans. Le hareng se reproduit aux Îles dans la « petite eau » (près des rivages et dans les lagunes). Important élément de continuité.</p> <p>Dans toutes les familles des Îles, des gens ont travaillé à « enfileur » du hareng. C'était le travail des jeunes, hommes et femmes, pendant de nombreuses générations.</p> <p>Les fumoirs racontent notre passé :</p> <ul style="list-style-type: none"> - nos ancêtres pêchaient le hareng, pêche côtière à moindre frais, tout le monde pouvait le faire. Ils illustrent ce savoir-faire développé par les Anciens avec des moyens de fortune. <p>Plusieurs métiers de la pêche y sont rattachés : filetage, fumage, paquetage, transport par cabotage. De plus, la technique de construction de ces fumoirs est illustrée par la conservation intérieure du bâtiment en excellente condition.</p> <p>Le hareng était principalement vendu comme appât aux morutiers et « banquiers »</p>

	<p>(goélettes canadiennes ou étrangères qui pêchaient la morue sur les grands bancs de Terre-Neuve). Cette ressource nous lie avec l'histoire de la Normandie et celle des droits de pêche cédés aux Américains jusqu'au milieu du 20^e siècle</p> <p>Il y avait autrefois une très importante industrie du hareng et on trouvait des fumoirs, petits et grands, tout autour des Îles, incluant Brion et l'Île d'Entrée.</p> <p>Les activités de fumoirs complètent le portrait formé par l'ensemble du site historique de la Grave et le bâtiment « la petite saline ».</p>
	<p><i>Les fumoirs racontent le présent :</i></p> <p>La ressource est toujours exploitée mais au moyen d'engins de pêche différents. Elle est réglementée et encadrée par les lois actuelles de Pêche et Océans Canada</p> <p>Les fumoirs de la Pointe-Basse produisent du hareng fumé à la manière traditionnelle dans une entreprise reconnue comme écomusée.</p>

Illustrations

Les quarts de harengs sont prêts et attendent la goélette qui viendra se ravitailler en appât pour la pêche à la morue.



Les petites barques sont utilisées pour le cabotage car les grands navires ne peuvent accoster (faible tirant d'eau). Elles mouilleront dans la Baie du Havre-aux-Maisons.



Les deux fumoirs aujourd'hui



Vue d'ensemble du site



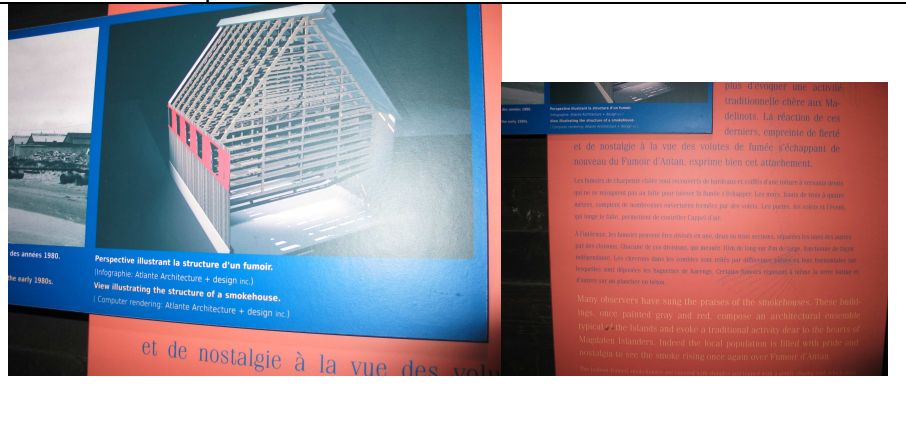
Intérieur conservé – techniques de fabrication



Collection d'artefacts et d'objets liés au fumage



Panneaux d'interprétation



Sources :

- Chantal Naud, *Îles de la Madeleine, 1793-1992, Deux siècles d'histoire*, éd. Vignaud, 1993
- Enquêtes orales auprès d'informateurs Madelinots
- Collection de photos du Fumoir d'antan
- Fonds photos et banques de données VVAP/Municipalité des Îles de la Madeleine